

COMPRENDRE LE RGPD EN 6 POINTS

1 QUAND ?

25 MAI 2018

Entrée en vigueur
de la RGPD



3 QU'EST-CE QU'UNE DONNÉE PERSONNELLE ?

Toutes les données permettant d'identifier
une personne physique directement
ou indirectement.

→ Nom, Prénom, adresse,
n° de téléphone,
empreinte digitale



QUEL TYPE DE DONNÉES PERSONNELLES ?

→ Papiers et numériques.

5 QUELLES SANCTIONS ?



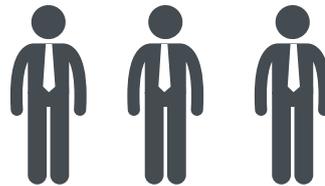
Jusqu'à 20 millions d'euros
ou 4% du CA annuel mondial
= les amendes maximales
en cas de non-respect
du RGPD

2 EN QUOI CONSISTE LE RGPD ?

Le Règlement Général sur la
Protection des Données (*GDPR*
en anglais) est une **mise à jour
de la législation des données
personnelles des individus**
qui accroît leur sécurité
lorsque ces dernières
sont traitées. Le RGPD
vient compléter la Loi
Informatiques et Libertés.



4 À QUI S'APPLIQUE LE RGPD ?



Toutes les personnes au sein des
entreprises et administrations qui traitent
des données personnelles.

6 COMMENT SE PREPARER AU RGPD ?

**POUR ÊTRE EN RÈGLE AU 25 MAI 2018,
LA CNIL RECOMMANDE DE METTRE EN ŒUVRE 6 ÉTAPES**

-  Désigner un chef de projet
-  Cartographier les traitements de données personnelles
-  Prioriser les actions
-  Gérer les risques
-  Organiser les processus internes
-  Documenter la conformité

Sources : www.cnil.fr